

L'ESPAGNE ACCEPTE L'APPLICATION DES GARANTIES DE L'AGENCE

L'Espagne est devenue, en décembre dernier, le 26ème pays ayant accepté l'application des garanties de l'Agence. Aux termes d'un accord signé à Vienne, l'administration des garanties — contre le détournement de matières et d'installations à des fins militaires — prévues dans un accord de coopération nucléaire conclu en 1957 entre l'Espagne et les États-Unis d'Amérique, est transférée à l'Agence. Sur la photo, les signataires de l'accord; de gauche à droite: S. Exc. M. Antonio de Luna Garcia, Ambassadeur d'Espagne à Vienne et Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Agence; M. Sigvard Eklund, Directeur général; M. Verne B. Lewis, Représentant permanent adjoint des États-Unis auprès de l'Agence. Debouts, à gauche; M. Ramon Villanueva, Premier Secrétaire de l'Ambassade d'Espagne et suppléant du Représentant permanent; à droite: M. Peter Danoewinata, IAEA.

